



**RAPPORT D'ACTIVITÉS DU PARC DU MONT-BELLEVUE
VERSION SOMMAIRE EXÉCUTIF**

HIVER 2022

**PAR LE COORDONNATEUR DE LA PATROUILLE :
MARILOU COURNOYER**

**SOUS LA SUPERVISION DE :
MARIKA BRIÈRE
CHARGÉE DE PROJET EN ENVIRONNEMENT
REGROUPEMENT DU PARC DU MONT-BELLEVUE**

MISE EN CONTEXTE

La version sommaire exécutif du rapport d'activités du parc du Mont-Bellevue illustre les principales actions ayant eu lieu pendant l'hiver 2022 (4 janvier 2022 au 15 avril 2022) en lien avec le projet de réserve naturelle. Ce rapport présente plusieurs recommandations basées sur les observations sur le terrain et les commentaires recueillis de la part des usagers. Une version plus détaillée du rapport d'activités existe également pour usage interne et à des fins de formation.

1 Acteurs concernés et coordination

- 7 rencontres du comité de coordination pendant l'hiver 2022
 - Rôle : veiller à l'avancement des différents projets relatifs à la réserve naturelle universitaire en devenir
- 2 rencontres du comité de gestion pendant l'hiver 2022
- Stagiaire en écologie embauchée par le RPMB (525 h)
- Agents de sensibilisation à temps partiel pendant l'hiver 2022 embauchés par le RPMB (environ 15 heures par semaine).
- Équipe d'entretien sous la supervision d'un contremaître de la Ville de Sherbrooke.
- La Table de travail de l'Alliance a tenu deux rencontres (2 février et 13 avril 2022).

2 Information, sensibilisation et éducation

- Rôles de la patrouille de sensibilisation :
 - Informer les usagers sur le projet de réserve naturelle;
 - Récouter les commentaires sur le projet de réserve naturelle;
 - Assurer le respect du code de conduite et donner des avis de courtoisie au besoin;
 - Assurer la surveillance des sentiers illicites fermés et répertorier ceux qui ont été rouverts*;
 - Informer le RPMB de toute problématique identifiée dans le parc;
 - Participer au programme de suivi de l'intégrité écologique.

- Les patrouilleurs observent que les gens ne respectant pas le code de conduite sont souvent des récidivistes. Ceux-ci sont moins réceptifs et certains commencent même à montrer des comportements hostiles.
- Les chiens sans laisse ne semblent pas être en diminution par rapport à la saison précédente. Le décompte des chiens en laisse aidera à fournir un portrait plus représentatif à l'avenir.
- Activités éducatives pour les écoles : 640 élèves sensibilisés lors de la visite de 6 écoles différentes et la rencontre de 29 groupes scolaires.
- 1279 individus directement sensibilisés par les agents de sensibilisation, dont 34 cyclistes (aucune sensibilisation effectuée à vélo).
- 69 individus observés hors sentier.
- 34 piétons observés dans un sentier à autre usage.
- 8 cyclistes observés dans un sentier à autre usage.
- 150 commentaires recueillis sur les problèmes de signalisation, soit le commentaire négatif le plus souvent reçu.
- 869 commentaires positifs sur le projet de réserve naturelle.
- 318 commentaires positifs sur la présence de la patrouille.
- 208 commentaires positifs sur les sentiers pédestres rustiques.
- 6 randonnées guidées en raquettes animées.
- Programme de suivi de l'intégrité écologique :
 - Précipitations hivernales (indicateur 18) : Les patrouilleurs ont effectué le suivi du 6 décembre 2021 à la fin janvier 2022, avant que le suivi ne soit repris par des étudiants de géomatique.
 - Achalandage (indicateur 10) : La deuxième vague hivernale sera bientôt déployée.
 - Chiroptères (indicateur 7): L'offre de service pour le suivi acoustique des chiroptères a été réalisée par Corridor appalachien en janvier, spécifiant un budget de 2892\$ et des livrables qui s'étendent de juin 2022 à octobre 2022.
 - État des sentiers formels et informels (indicateurs 11 et 12) : Les Sentiers de l'Estrie ont déposé leur soumission au mois de mars pour l'élaboration d'un protocole de mise en œuvre, qui s'élève à 1150\$.

3 Communication

- Entre le 4 janvier et le 15 avril 2022, 8 publications Facebook liées de près ou de loin avec le projet de réserve naturelle ont été partagées (27 747 personnes touchées) :
 - Appel à tous – Recherche de témoignages
 - Nouveauté - Randonnée guidée en raquettes
 - Réserve naturelle en devenir – Nouvelle section sur notre site Web
 - Nouvelle date disponible - Randonnée en raquettes

- Réserve naturelle - Pourquoi faut-il rester dans les sentiers officiels, même en hiver?
- Réserve naturelle – Nouveau blogue en ligne sur le hêtre à grandes feuilles
- Réserve naturelle – Nouveau blogue en ligne sur le rôle des oiseaux excavateurs
- Avis aux groupes scolaires – L'équipe du RPMB veut vous rencontrer (17 mars)
- 9 publications Instagram intimement liées au projet de réserve naturelle ont été partagées (4 176 personnes touchées)
 - Grand pic
 - Pic mineur
 - Chiens en laisse
 - Randonnée guidée en raquettes
 - Onglet réserve naturelle du site Web
 - Chouette rayée
 - Bourgeons en hiver
 - Période de dégel
 - Identification de quelques arbres
- 5 infolettres comprenant des informations sur le projet de la réserve naturelle (2 653 abonnés, 47 % ouvrent toujours l'infolettre)
- 7777 abonnés Facebook, 1052 abonnés Instagram et 94 abonnés LinkedIn au RPMB.
- Soumission de deux articles durant l'hiver auprès du Journal Regards du quartier d'Ascot.
- Refonte complète de l'onglet réserve naturelle du site Web
- 5 blogues partagés sur la nouvelle section blogue (81 personnes touchées)
 - La grenouille des bois
 - Les mycorhizes
 - La renouée du Japon
 - Le hêtre à grandes feuilles
 - Les oiseaux excavateurs

4 Gestion du parc du Mont-Bellevue

- Concept de signalisation entièrement renouvelé pour les sentiers du Mont-Bellevue, avec quelques nuances entre les sentiers de vélo de montagne et les sentiers dédiés aux autres usages.

- Sous-comité de signalisation créé dans le but d'identifier / confirmer les sections de sentiers à conserver, développer un réseau de sentiers en boucle, nommer chaque sentier et identifier le niveau de chaque sentier selon le type d'usage.
- Proposition de tracés en boucles effectuée, avec possibilité d'ajout de boucles de différents niveaux (débutant, intermédiaire, avancé).
- Noms de sentiers proposés, délai d'un an pour l'approbation des noms par le comité de toponymie.
- Discussions sur la proposition d'établir des zones de jeu libre hors sentier.
- Les membres expriment des préoccupations quant à la réouverture des sentiers illicites dans le secteur du mont J.-S. Bourque.

5 Concertation et Table de Travail de l'Alliance

- Suivi des différents projets et dossiers en cours :
 - Cheminement du dossier du MELCC
 - Signalisation et toponymie des sentiers
 - Mise à jour des aménagements dans le mont J.-S. Bourque
 - Séance d'information publique sur le projet de réserve naturelle
 - Évaluation du niveau de satisfaction de la démarche de l'Alliance

6 Projets en cours et à venir

- 15 panneaux d'interprétation, présentement au stade de révision finale des textes, seront bientôt installés grâce au financement octroyé par la FFQ.
- Une refonte de la signalisation est en cours et a été prise en charge par la Ville de Sherbrooke en collaboration directe avec le RPMB.
- Des ententes pour l'acte notarié du projet de réserve naturelle sont en cours de réalisation du côté de la Ville de Sherbrooke et du côté de l'Université de Sherbrooke dans le but d'obtenir le statut de réserve naturelle en automne 2022.
- Les travaux d'aménagements dans J.-S. Bourque sont sur le point de se réaliser.

Recommandations

1. Poursuivre la **collaboration avec la SPA Estrie**: formation des agents de sensibilisation sur la réglementation, augmenter la présence de la SPA lors des kiosques et poursuivre le partage d'information sur les usagers fautifs
2. Poursuivre la **collaboration avec le projet de corridor de noirceur**.
3. Poursuivre la **patrouille à vélo de montagne / vélo à pneus surdimensionnés, en ski de fond ou en raquettes** par les agents de sensibilisation afin de rejoindre plus d'usagers.

4. Améliorer les **kiosques de sensibilisation** en bonifiant le visuel (bannières, oriflamme, tente à l'effigie, etc.) pour attirer plus de personnes lors des évènements.
5. Poursuivre et adapter l'**offre d'activités éducatives** afin qu'elle soit complète et convienne aux différents contextes (en classe, en gymnase, dans le parc) et clientèles-cibles (garderie, primaire, secondaire, grand public).
6. Améliorer la **méthodologie de la patrouille** afin de comparer plus efficacement les différentes saisons entre elles.
7. Améliorer la **communication avec les employés de la Ville** travaillant au parc afin de diriger les patrouilleurs aux emplacements névralgiques (sentiers fermés, travaux, etc.).
8. Poursuivre la **promotion des blogues et des randonnées guidées en raquettes** afin d'accroître la portée de ces deux nouvelles offres.
9. Poursuivre les **collectes de déchets** à chaque saison (excepté l'hiver) en se concentrant sur les zones limitrophes du parc.
10. Poursuivre la **formation sur le protocole des indicateurs 9, 15 et 18 du PSIE** par Nature Cantons-de-l'Est et les acteurs concernés.
11. Poursuivre l'**éradication des espèces exotiques envahissantes (EEE)** lors des saisons estivales. Des recommandations ont été formulées à cet effet dans le rapport produit par le stagiaire de l'automne 2021.
12. Procéder à l'**éradication du roseau commun** dès l'été 2022 en organisant une corvée impliquant employés et bénévoles.
13. Effectuer le **suivi de l'éradication des EEE** des années précédentes.
14. Poursuivre la **surveillance de la colonie de noyer cendré**, espèce à statut menacé au Canada et vulnérable au parc étant donné sa position près des sentiers de vélo de montagne.